
Conférence générale

Quinzième session

Lima, 2-6 décembre 2013

Point 16 de l'ordre du jour provisoire

**Activités de l'ONUDI relatives à l'agribusiness,
au renforcement des capacités commerciales
et à la création d'emplois**

Activités de l'ONUDI relatives à l'agribusiness, au commerce et à la création d'emplois

Rapport du Directeur général

Résumé

Le présent document contient des informations sur un certain nombre d'activités et d'initiatives essentielles que l'Organisation mène dans les domaines de l'agribusiness, du commerce et de la création d'emplois. Il vient compléter les informations données dans le *Rapport annuel de l'ONUDI 2012* (IDB.41/2) et décrit les services spécialisés que l'Organisation fournit dans ces domaines et qui se sont avérés essentiels pour parvenir au développement industriel durable.

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.

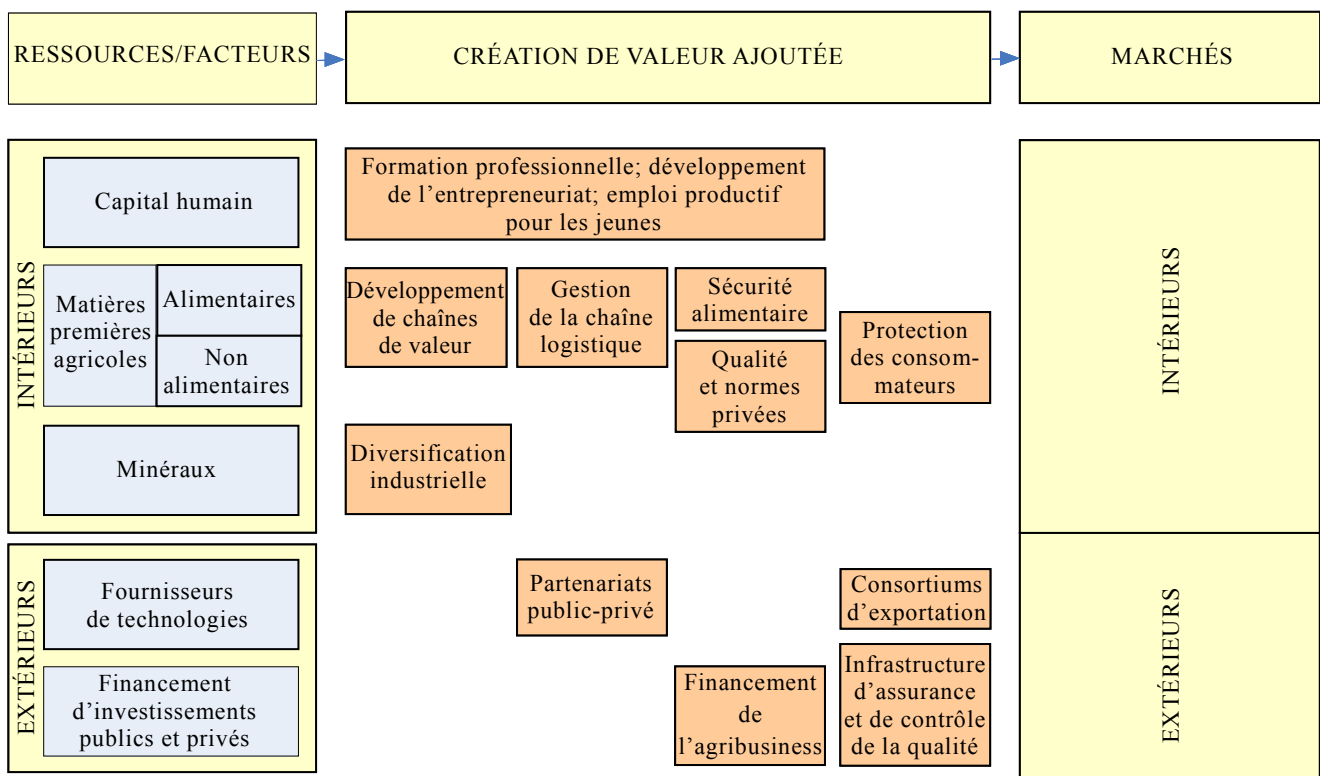


I. Introduction

1. Les services fournis par l'ONUDI dans les domaines de l'agribusiness, du commerce et de la création d'emplois sont le fer de lance de l'action qu'elle mène en faveur de la réduction de la pauvreté par la promotion de l'emploi et la génération de revenus provenant d'activités productives. Les pays à faible revenu ont deux atouts majeurs à leur disposition: leur capital humain et leurs matières premières. Leur capital humain se compose essentiellement d'une population jeune, qui quitte peu à peu la campagne au profit d'agglomérations tentaculaires. Quant aux matières premières, tant agricoles que minérales, elles sont souvent exportées à l'état brut. Or, pour parvenir au progrès socioéconomique, ces pays doivent mieux mettre en valeur leurs atouts en se servant des ressources et facteurs à leur disposition pour créer de la valeur.

2. La figure ci-après fait apparaître certains des services spécialisés que l'ONUDI fournit aux petites et moyennes entreprises (PME) tout au long des chaînes de valeur locales, régionales et mondiales, mais offre surtout une représentation graphique de leur interaction et met ainsi en exergue la nature intégrée de ces services et la manière dont ils peuvent se combiner pour offrir des solutions globales aux pays en développement.

Figure
Services spécialisés de l'ONUDI



II. Exemples de réussites

A. Formation professionnelle et développement de l'entrepreneuriat

3. La promotion d'un entrepreneuriat dynamique est un élément clef de l'action de l'ONUDI car il s'agit d'un moyen particulièrement efficace de donner aux personnes les moyens de sortir de la pauvreté et de créer une source de revenus et d'emplois pour eux-mêmes et pour les autres. Ciblant plus spécifiquement les jeunes, l'ONUDI a étoffé ses activités de renforcement des compétences techniques et entrepreneuriales dans l'optique de promouvoir des ressources humaines productives, qui sont au cœur de toute mesure de croissance et de réduction de la pauvreté, et de contribuer à l'instauration d'un climat plus propice à l'initiative entrepreneuriale.

4. Le programme de formation à l'entrepreneuriat, qui vient s'inscrire dans la réforme de l'enseignement lancée par le Gouvernement angolais, vise à développer les compétences entrepreneuriales des jeunes afin de poser les bases d'un secteur privé dynamique et viable. L'ONUDI a aidé le Ministère de l'éducation à mettre au point et à tester des outils pédagogiques fondamentaux comme des plans d'études, des guides à l'intention des enseignants, des manuels pour les étudiants et des manuels de formation des enseignants. Un programme pilote de formation à l'entrepreneuriat est actuellement suivi par 10 000 étudiants répartis dans 45 écoles de neuf provinces de l'Angola et le Gouvernement prévoit de l'étendre à l'ensemble du pays, ce qui représente un potentiel de 500 000 étudiants.

5. Désireux de contribuer aux efforts de promotion d'une industrie verte déployés à l'échelle mondiale, l'ONUDI, le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement, WorldSkills Germany et WorldSkills Foundation ont conjointement organisé, en juillet 2013, une conférence internationale consacrée aux risques et défis auxquels les pays les moins avancés sont confrontés pour parvenir au développement durable grâce aux industries vertes. L'un des principaux objectifs de la conférence était de promouvoir la formation des jeunes aux métiers de l'industrie verte afin de leur offrir un meilleur avenir et d'accroître leurs chances de trouver un travail et de gagner leur vie. La conférence était l'occasion pour les participants de réfléchir aux moyens de développer les compétences dans le secteur des industries vertes avec des homologues et des partenaires de pays cibles venant du monde entier. Elle a également été l'occasion de sensibiliser le grand public et les décideurs, en mettant l'accent sur les pays les moins avancés.

B. Emploi productif pour les jeunes

6. L'ONUDI mène des programmes pour aider à la création d'emplois décents et durables par des activités productives. Tous les chômeurs ne pouvant travailler dans le secteur public, la promotion du secteur privé peut être un moyen de générer des emplois. Toutefois, dans de nombreux pays, il est difficile de lancer sa propre activité productive ou de la développer. Le développement des microentreprises et des petites et moyennes entreprises est un mécanisme qui a fait ses preuves et qui

facilite le développement économique; le secteur privé est vital et l'entrepreneuriat doit être encouragé, guidé et soutenu financièrement.

7. L'ONUDI a mis en place des projets en faveur du travail productif des jeunes dans plus de 15 pays, avec de bons résultats, et mis au point une stratégie intégrée dont les différents modules de service peuvent être combinés en fonction des besoins spécifiques du pays et du groupe ciblé. Au nombre de ces modules, on compte:

- a) Développement des entreprises et promotion des investissements;
- b) Innovation, développement et entrepreneuriat pour tous;
- c) Modules combinant:
 - i) Appui financier et non financier aux jeunes entrepreneurs;
 - ii) Formation à la création et à la croissance des entreprises;
 - iii) Mentorat pour les jeunes entrepreneurs;
 - iv) Promotion de l'accès aux finances et à l'investissement;
 - v) Développement des chaînes de valeur pour les marchés;
 - vi) Mise en concordance des compétences avec les besoins du secteur privé.

8. Dans le cadre de son projet de promotion de l'emploi des jeunes, l'ONUDI permet aux jeunes qui souhaitent monter leur entreprise, ou à ceux qui l'ont déjà fait, d'améliorer leurs compétences pratiques en matière de gestion et leurs compétences informatiques grâce au programme "Learning Initiative for Entrepreneurs" de Hewlett Packard, en partenariat avec cette dernière, le Gouvernement italien et l'agence USAID.

C. Développement de chaînes de valeur

9. En 2010, l'ONUDI a, en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Fonds international de développement agricole, lancé l'initiative (accélérée) pour le développement de l'agribusiness et des agro-industries en Afrique (3ADI), qui vise à renforcer les liens entre les acteurs de la chaîne de valeur et à promouvoir l'investissement dans le secteur de l'agribusiness.

10. Afin de permettre aux communautés de pêcheurs de développer leur plein potentiel économique, l'ONUDI mène, dans l'état de la Mer Rouge, dans le Soudan oriental, un projet visant à moderniser les pêcheries artisanales et à leur ouvrir de nouveaux débouchés commerciaux. Financé par le Gouvernement canadien, le projet vise à lever les contraintes qui pèsent sur le secteur par le développement d'une chaîne de valeur qui aille de la pêche proprement dite à la commercialisation du poisson en passant par la manutention et le traitement. Il a permis de moderniser la chaîne de valeur et d'aider les acteurs du secteur de la pêche à limiter leurs pertes après la pêche et à créer de la valeur ajoutée. Il s'accompagne de la construction d'infrastructures et du renforcement des institutions publiques d'appui.

D. Développement et gestion durable des chaînes d'approvisionnement

11. La mise en place d'une chaîne d'approvisionnement compétitive, ouverte et durable suppose de donner aux pays en développement les moyens de donner de la valeur ajoutée à leurs ressources naturelles et agricoles, de renforcer les capacités humaines et institutionnelles et d'aider les PME à se mettre en rapport avec les acheteurs et les consommateurs sur les marchés locaux et les marchés d'exportation. À cette fin, l'ONUDI adopte une démarche de développement des chaînes logistiques et de mise à niveau des entreprises qui passe par la constitution de groupements et de réseaux d'entreprises, le développement de débouchés commerciaux et la restructuration et la modernisation des industries.

12. Dans la région de Samara, en Fédération de Russie, l'ONUDI a mis en place des jumelages entre groupements d'entreprises afin d'encourager l'établissement de liens durables entre les fabricants locaux de composants automobiles et les acheteurs slovénes. En coopération avec le groupement automobile slovène, l'ONUDI a fourni une assistance technique destinée, entre autres, à permettre la modernisation des fournisseurs, la formation d'une association intitulée "Samara Supplier Network", la mise en place d'une infrastructure de services d'appui à l'échelle du groupement et la facilitation des entreprises conjointes russo-slovènes. Des projets comparables visant au développement d'une chaîne d'approvisionnement automobile sont actuellement à l'étude ou mis en œuvre en Afrique du Sud, au Cambodge, en Colombie, en Égypte, en Inde, au Mexique et en Ukraine. Des partenariats durables ont également été formés dans les secteurs du textile, de l'agro-industrie, de l'ameublement et de l'électronique à l'aide des outils de l'ONUDI relatifs à la formation de groupements d'entreprises et de consortiums d'exportation, au développement de chaînes d'approvisionnement et à leur gestion, et à la responsabilité sociale des entreprises.

13. Afin qu'elles restent compétitives et trouvent de nouveaux débouchés commerciaux, les PME bénéficient d'une aide pour qu'elles améliorent leur productivité, la qualité et le volume de leurs produits et intègrent les chaînes d'approvisionnement mondiales. Par exemple, le programme de modernisation et de mise à niveau de l'industrie mené au Sénégal a permis d'améliorer la compétitivité des fabricants locaux grâce à des mesures d'aide aux entreprises et de renforcement des capacités humaines et institutionnelles liées au développement des entreprises et à l'établissement de contacts commerciaux et financiers. Le projet pilote mis en place par l'ONUDI a permis de développer des infrastructures techniques et des services spécialisés au niveau national, ce qui a abouti au lancement d'un programme de mise à niveau des industries nationales. La stratégie de modernisation et de mise à niveau de l'industrie adoptée par l'ONUDI a été transposée avec succès à d'autres pays et au niveau régional (Union économique et monétaire ouest-africaine).

E. Politique en matière de qualité et infrastructure commerciale, industrielle et environnementale

14. Chaque pays doit disposer d'une infrastructure solide pour atteindre ses objectifs sociétaux. Une infrastructure qualité (normalisation, métrologie,

accréditation et évaluation de la conformité) permet aux entreprises et au gouvernement d'optimiser la production, la santé, la protection des consommateurs, l'environnement, la sécurité et la qualité. Une fois mise en place et opérationnelle, elle contribue au développement durable de l'industrie et au bien-être social, et facilite les échanges commerciaux.

15. L'ONUDI conçoit et exécute des projets qui visent à mettre en place et renforcer l'infrastructure qualité à l'échelle régionale et nationale. Le Programme qualité en Afrique de l'Ouest, dont l'objectif était de renforcer l'intégration économique et les échanges commerciaux dans la région grâce à la création d'un climat propice au respect des règles du commerce international et des réglementations techniques, a donné de bons résultats. Des programmes régionaux comparables sont menés en partenariat avec l'Organisation arabe pour le développement industriel et les ressources minières, la Communauté d'Afrique de l'Est et le Système intra-africain de métrologie. Outre les initiatives régionales, l'ONUDI renforce et développe également l'infrastructure qualité à l'échelle nationale. Les projets qu'elle mène à l'heure actuelle dans des pays comme le Bhoutan, le Mozambique, le Népal, le Pakistan et la Zambie, ont aidé plus d'une soixantaine de laboratoires d'étalonnage et d'analyse à obtenir une accréditation. En outre, l'ONUDI a contribué à l'élaboration de politiques qualité dans des pays comme le Bangladesh, le Malawi, le Pakistan et la Sierra Leone.

16. Il est capital de disposer de normes en matière d'efficacité énergétique industrielle et d'énergie renouvelable pour atteindre les objectifs fixés au niveau national et international en matière d'énergie et de commerce. C'est dans cette optique que l'ONUDI a, en 2012, élaboré une proposition visant à promouvoir l'harmonisation des normes internationales et à encourager leur adoption, ce qu'elle a réussi à faire avec la norme ISO 50001 (Systèmes de management de l'énergie).

17. Compte tenu de l'importance croissante du commerce Sud-Sud et de la coopération triangulaire, ainsi que de la multiplication de donateurs provenant du sud dans le domaine du renforcement des capacités commerciales, le Guide des ressources interinstitutions sur le renforcement des capacités commerciales a été étendu à 31 institutions des Nations Unies, à 36 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques et à la plupart des donateurs du Groupe des Vingt. La nouvelle édition contient l'un des premiers inventaires comparatifs de la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans le domaine du renforcement des capacités commerciales, et il est disponible comme outil Web interactif.

F. Sécurité et traçabilité alimentaires

18. L'accélération de la mondialisation du commerce, en particulier le volume important du commerce alimentaire, pose des problèmes de sécurité alimentaire liés aux mouvements de panique et aux scandales. La sécurité alimentaire doit être améliorée dans les pays d'exportation et les pays d'importation afin de mieux protéger les consommateurs et de permettre aux producteurs et aux exportateurs de tirer les bénéfices de leur participation aux chaînes d'approvisionnement et de valeur mondiales.

19. L'ONUDI a travaillé en partenariat avec l'Initiative mondiale de la sécurité alimentaire, sous la houlette de laquelle a été élaboré le protocole de l'Initiative mondiale de la sécurité alimentaire visant à faciliter le sourcing depuis des fournisseurs moins développés et régler les problèmes liés à l'évaluation de la conformité. Grâce à cette collaboration, deux nouveaux projets sont actuellement mis en œuvre: un programme de développement d'une chaîne d'approvisionnement durable pour aider des groupements de fournisseurs en Malaisie à se mettre à niveau en matière de sécurité alimentaire et leur faciliter ainsi l'accès à de nouveaux débouchés commerciaux rentables (notamment AEON et éventuellement d'autres magasins de détail), et un programme d'assistance technique aux petits commerces alimentaires d'Afrique australe pour les aider à se conformer au protocole et améliorer leurs débouchés commerciaux auprès des acheteurs et revendeurs nationaux et régionaux. Dans le même temps, l'ONUDI a renforcé sa coopération avec les organes de réglementation, comme la Direction générale de la santé et des consommateurs de la Commission européenne, en matière d'analyse des difficultés que les pays en développement rencontrent en matière de sécurité alimentaire et de fourniture d'un appui rapide.

20. Pour encourager la mise en place de partenariats mondiaux et les échanges commerciaux internationaux, l'ONUDI a mis en place des mécanismes Sud-Sud d'information et de partage des connaissances et formé des centres d'excellence qui fournissent des conseils d'experts personnalisés. Des centres d'excellence ont été établis dans les domaines suivants: sécurité alimentaire (Chine); traçabilité (Égypte); laboratoires d'analyse chimique (Inde); laboratoires d'étalonnage (Corée); et conditionnement (Liban).

G. Partenariats public-privé

21. Des partenariats ont été mis en place avec des acteurs mondiaux expérimentés pour aider les PME à acquérir les savoir-faire et les ressources qui leur permettront d'améliorer leur compétitivité. Le programme de partenariat de l'ONUDI a pour objet de tirer parti des compétences, savoir-faire et ressources des principaux acteurs commerciaux et d'encourager ces derniers à partager leur expérience avec les PME qui suivent le programme pour leur permettre de devenir des partenaires commerciaux intéressants pour les grandes entreprises. Depuis 2010, l'ONUDI a multiplié ses partenariats avec des entités du secteur privé et lancé deux plateformes multipartites de haut niveau (la 3ADI et la plateforme pour l'industrie verte), et a noué plusieurs partenariats commerciaux dans des domaines stratégiques dans l'optique de renforcer les capacités productives locales, d'améliorer l'insertion sociale et de promouvoir la viabilité écologique.

22. Grâce aux partenariats noués avec des institutions financières, les actions d'assistance technique de l'ONUDI peuvent gérer un flux de ressources bien plus important et donc avoir un effet plus élevé sur le terrain. L'Organisation participe à la facilité d'assistance technique du Fonds pour l'agriculture africaine et en est l'un des principaux promoteurs et conseillers techniques. Cette facilité a pour objet de renforcer l'effet des investissements du Fonds en matière de développement par la fourniture de services d'assistance technique visant à:

- a) Améliorer l'accès aux financements ruraux pour les petites exploitations agricoles alimentant les entreprises constituant le portefeuille du Fonds;
- b) Faciliter l'établissement de liens commerciaux entre les entreprises constituant le portefeuille du Fonds et les petites exploitations agricoles par la mise en place de programmes de subventions;
- c) Développer les capacités des PME dans lesquelles le Fonds investit.

III. Mesures à prendre par la Conférence

23. La Conférence pourra souhaiter prendre note des informations contenues dans le présent document.
